

Accueil de Loisirs de la CDC Castillon / Pujols

Présentation de la structure

1. Journée type sur le Centre

Le centre de Loisirs se situe 21 rue Montesquieu à Castillon La Bataille. (Derrière la gare de Castillon)

C'est un accueil communautaire, il regroupe 23 communes.
Communauté des communes Castillon / Pujols

Le Centre de Loisirs est ouvert durant les mercredis et les vacances scolaires, le seul moment de fermeture de la structure est la semaine entre la Noël et le 1^{er} de l'An.

Une permanence est prévue pour les familles les Lundis, Mardis, et Jeudis de 10h à 12h et de 14h à 17h, les Mercredis de 9h30 à 18h30 et par téléphone au 05.57.40.42.79.

Il est possible de téléphoner hors des permanences et de laisser un message sur le répondeur du Centre ainsi que sur la boîte mail : cathy.galvan@ufcv.fr

Les horaires d'ouvertures et de fermetures, sont les suivants :

-7h30 le matin / 18h30 le soir.

Nous donnons la possibilité aux familles de venir sur un temps d'accueil assez large pour amener leurs enfants.

L'accueil du matin est de 7h30 à 9h30

L'accueil du soir est de 16h30 à 18h30

Les enfants peuvent venir au centre de loisirs à la journée ou à la demi-journée sauf pendant les grandes vacances (Juillet et Août), pendant les petites vacances quand il y a des sorties, où nous ne fonctionnons qu'à la journée car l'effectif d'enfants est important.

Il est difficile pour un accueil collectif à la période la plus forte en effectif de gérer les départs de fin de matinée et les arrivées en début d'après midi.

C'est aussi pour garder un confort pour les enfants, qu'ils puissent profiter au mieux des activités qui leurs sont proposées.

Ne pas arriver en cour de journée permet à l'enfant de s'intégrer avec le groupe déjà formé.

Les familles ont la possibilité d'accompagner leur(s) enfant(s) jusqu'à 10h si la direction en est informée et que nous n'avons aucune sortie prévue ce jour là.

L'Accueil de Loisirs se compose de plusieurs salles :

Dans le bâtiment ancien :

- Le bureau administratif, la salle des animateurs avec le stock de matériel pédagogique et une salle aménagée pour le Club Ados.

Dans le bâtiment neuf :

- Les sanitaires, un réfectoire, un coin cuisine
- Une salle d'activités pour les grands, une salle d'activités pour les moyens
- Une Ludothèque
- Une salle de jeux, une salle d'activités et un dortoir pour les petits
- Les salles d'activités des moyens grands peuvent être polyvalentes suivant les activités prévues, une organisation préalable et une entente entre les groupes est primordiale.
- Un parc devant le centre permet aux enfants de jouer librement et sous la surveillance des animateurs.

Répartition des tranches d'âges

Les mercredis nous fonctionnons en deux groupes d'âges :

Les 3/6 ans et les 6/12 ans.

Lors des vacances scolaires, nous proposons 4 groupes d'âges :

Les 3/6 ans, les 6/8 ans, les 9/11 ans et les 12/15 ans.

L'effectif des enfants est variable suivant les périodes de vacances.

C'est aux vacances d'été que notre effectif est au plus haut, il peut atteindre 120 jeunes.

Pour le groupe des petits (3/6 ans) de 24 à 40 enfants

Pour le groupe des moyens-grands (6/11 ans) de 36 à 60 enfants.

Le groupe des préados est de 20 jeunes maximums. Pendant l'été, le groupe fait ses activités principalement à l'extérieur.

Présentation de l'équipe d'animation

Il y a une équipe de permanents qui travaille hebdomadairement pour faire évoluer et développer les projets du Centre.

A l'heure actuelle, il y a exactement cinq permanents sur l'Accueil de Loisirs

L'équipe de permanents se préoccupe du bon fonctionnement et de l'organisation de la vie collective de la structure

Il est recommandé aux animateurs occasionnels et en stage de se rapprocher des animateurs permanents pour s'informer, les questionner sur le mode de fonctionnement de l'Accueil de Loisirs.

Le rôle des permanents est de trouver des solutions et des méthodes d'organisation afin d'améliorer l'accueil des enfants et des familles, cela demande du temps et de l'expérience. On peut appeler cela de l'apprentissage, que nous tenons à transmettre auprès des animateurs stagiaires.

Rôle de la Directrice

Le rôle de la Directrice est un rôle administratif (inscription, comptabilité, logistique....) Pédagogique, formateur, organisateur.

Elle assure le lien avec l'organisateur gestionnaire UFCV et la CDC.

Son rôle sera de faciliter la tâche des animateurs, de prendre position sur d'éventuels problèmes.

Aider les enfants à trouver leur place sur la structure pour qu'ils s'y sentent le mieux possible.

Etre le représentant de la structure auprès des partenaires.

Animer les réunions d'équipe et recevoir les familles.

Les temps informels

Afin de répondre aux besoins de chacun, il est important d'informer et de s'informer sur le fonctionnement du Centre et de fixer des règles avec l'équipe des permanents.

Des règles de fonctionnement peuvent être fixées avec les enfants.

Pendant le temps informel pour les animateurs, nous pouvons dire qu'il y a une amplitude horaire de 11 h00.

Chaque animateur vient pour une amplitude de 9h00, c'est pour cela que nous avons organisé un échelonnement d'horaire pour l'équipe pédagogique en ce qui concerne le matin et le soir

Pour les enfants, il y a trois temps dit informels sur la journée, c'est un temps où les enfants peuvent aller et circuler librement sur le Centre, les plus petits et les plus grands se retrouvent, à condition de respecter les règles de vie de la structure

Exemple : on ne court pas dans les escaliers (risque de chute)

On peut monter dans les arbres en demandant à un animateur d'être présent (escalade).

Les animateurs sont là pour expliquer aux enfants ces règles, les prévenir de l'éventuel danger ou bien leur apprendre comment faire autrement pour profiter au mieux des choses qui les entourent.

Les temps informels pour une journée type sont :

***de 7h30 à 9h30 le matin**

***de 13h00 à 14h00 ou 14h30 suivant les activités de l'après midi**

***de 16h30 à 18h30 pour la fin de journée**

Pendant ces moments précis où l'équipe n'est pas au maximum de son effectif, il est demandé implicitement d'être vigilant dans la surveillance des enfants. C'est de notre responsabilité.

En aucun cas c'est le moment de repos pour les animateurs, les animateurs sont à la disposition des enfants.

C'est une surveillance en mouvement, l'animateur doit observer, il doit intervenir si cela est nécessaire, il peut aussi participer aux jeux avec les enfants si ils en font la demande.

Le portable de chacun doit être rangé dans la salle des animateurs pendant la journée, seules les communications urgentes peuvent être autorisées après en avoir informé la Direction.

Organisation des activités et des salles d'activités

La préparation de chaque activité est primordiale pour la réussite finale d'un atelier, d'un jeu ou d'une sortie.

Des réunions ou des temps de préparation sont recommandés, fortement conseillés, elles ne sont généralement pas négociables (sauf empêchement pour raison grave) pour toute l'équipe pédagogique.

Le partage des tâches est un élément important pour une équité et une entente du groupe d'animation, il est normal que chaque animateur puisse compter sur ses collègues et vice versa.

Il n'est pas normal que ce soit toujours au même de faire les tâches les plus difficiles où les moins agréables.

Le rangement des salles doit se faire régulièrement pour ne pas avoir des jeux et des jouets abîmés ou bien perdus.

Les animateurs seuls ou accompagnés d'enfants doivent faire un tour des salles en fin de matinée, début d'après midi et en fin de journée.

L'accueil du matin

Dès 7h30, les familles peuvent amener leurs enfants sur le centre, un animateur (trice) se situant dans le réfectoire ou bien dehors pendant les beaux jours les accueille et les inscrit sur une fiche de présence, ce qui permet d'avoir l'effectif global de la journée.

L'animateur (trice) prend en compte toutes les demandes des familles sur un cahier de transmission, ce cahier est une mémoire pour les informations concernant la vie du centre, il sert aussi de liaison entre l'accueil du matin, la Direction et l'accueil du soir.

Entre 7h30 et 9h30, les animateurs arrivent en roulement organisé suivant l'effectif des enfants.

Tous les enfants sont accueillis dans la salle des grands qui communique avec le réfectoire. C'est un temps informel où les enfants se retrouvent pour discuter et jouer.

Ils ont à leur disposition des jeux de société, des jeux de construction, ils peuvent dessiner et colorier sereinement pour débiter la journée à leur rythme.

A 7h45 ou 8h00 suivant les périodes, le deuxième ou troisième animateur finit d'ouvrir les salles puis il prend en charge les enfants qui veulent se déplacer sur la structure.

Le petit déjeuner

De 7h45 à 8h30, un petit déjeuner est proposé aux enfants qui le désirent, il sera pris en charge par l'animateur en charge de l'accueil du matin .

Il accompagne et aide les enfants, ils ont à leur disposition du lait, du jus d'orange, du chocolat en poudre et des céréales.

A partir de 8h30, un animateur pourra commencer à accompagner les enfants dans les salles ou à l'extérieur en fonction de la météo.

Les activités du matin

Les enfants rejoignent leurs salles respectives vers 9h30

Un animateur de chaque groupe doit venir croiser les informations au bureau administratif de la Direction (les effectifs, les départs, etc.).

Les activités commencent en général vers 9h45, lorsqu'un maximum d'enfants est arrivé.

Les animateurs présentent le déroulement de la journée et proposent les activités (qui ont été préparées à l'avance).

C'est l'occasion d'écouter les idées et les questions du groupe, c'est un moment privilégié d'échanges et de discussions.

Une place est laissée au choix des enfants, ils peuvent en faire part à l'équipe.

Nous devons prendre en compte que le rangement des salles d'activités doit se faire collectivement.

Le déjeuner

Le moment des repas est un moment convivial où l'on apprend une multitude de choses.

On apprend à goûter les nouveaux aliments

On apprend à être autonome, couper sa viande, aller chercher de l'eau accompagner ou non de l'animateur.

L'équipe d'animation doit observer les difficultés de chacun pour venir le soutenir.

C'est aussi un moment d'échange où les discussions vont bon train.

Avant de passer à table, les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains. Les animateurs veilleront attentivement à ce moment important d'apprentissage des règles d'hygiène.

Les repas sont livrés par la cantine de l'école primaire de Castillon vers 11h45.

C'est un service en liaison chaude.

Le personnel de service du centre (une personne) dresse les tables et prépare les plats.

Le groupe des petits rentre en premier au réfectoire vers 11h45 pour s'installer tranquillement.

Suivent les moyens grands vers 12h.

Les enfants choisissent leur place suivant leurs affinités, mais les animateurs peuvent intervenir sur ce choix. Le contexte de la matinée peut être déterminant.

Les animateurs des petits prennent place avec eux (un animateur par table) pour suivre au plus près le déroulement du repas.

Les animateurs des grands peuvent manger ensemble ou bien avec les enfants s'il y a une demande particulière.

Les petits sont servis à table, les animateurs les accompagnent pour le repas, ils les aident pour se servir.

Les moyens-grands vont chercher leurs plats à la table auprès de la personne qui fait le service et ils débarrassent les plats après avoir fini de manger.

Les animateurs assurent la gestion du supplément de nourriture afin que chaque enfant puisse en bénéficier.

Les pichets d'eau sont remplis par les enfants ou par l'équipe en fonction de la météo et des conditions sanitaires.

Nous demandons aux enfants de participer au débarrassage des tables, ils doivent s'organiser pour se partager les tâches, nous leur demandons qu'il n'y ait qu'un enfant debout par table et nous sommes vigilants au gaspillage de la nourriture.

Chaque enfant mange suivant son appétit, il doit apprendre à ne pas remplir son assiette pour qu'ensuite cela parte à la poubelle.

Le repas se termine vers 13h00.

Le groupe des petits rejoint sa salle pour un temps calme (histoires, préparation à la sieste).

Les animateurs préparent le temps de repos des enfants du groupe des petits.

En ce qui concerne les grands, c'est un moment où ils peuvent investir le centre dans les salles et à l'extérieur dans le parc, quand la météo le permet. Les animateurs se placent et se déplacent sur le centre où ils peuvent intervenir rapidement, si les enfants en font la demande ou s'il y a un problème.

L'intervention des animateurs auprès des enfants doit se faire dans un respect mutuel.

Les activités de l'après midi

Les animateurs regroupent les enfants entre 14h00 et 14h30.

Suivant les projets d'activités, les enfants peuvent demander à continuer les activités commencées le matin. Les animateurs proposent des jeux, des activités ou des sorties suivant le planning.

Les enfants peuvent eux aussi faire des propositions.

Le goûter

Le goûter est proposé vers 16h15.

Comme pour le déjeuner, les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains.

Nous nous réunissons tous au réfectoire mais suivant le temps le goûter peut être pris à l'extérieur dans le parc du centre.

Cela permet de goûter en petit groupe dans de meilleures conditions au niveau sonore.

L'accueil du soir

A partir de 16h30, les familles peuvent venir chercher leur(s) enfant(s).

Les animateurs doivent être disponibles auprès des parents pour donner les informations de la journée passée sur le centre.

Toutes les informations particulières ou graves doivent remonter au responsable du centre, pour ensuite en parler aux familles.

Les enfants peuvent jouer sur le centre avec des jeux extérieur, jeux avec les copains ou finir l'activité de la journée si cela est possible.

Le soir, nous communiquons beaucoup avec les familles, c'est un moment privilégié entre enfants, parents et animateurs.

Nous devons tous nous montrer exigeants, quant au rangement des locaux et du matériel.

Pour faciliter et respecter le travail du personnel de service, il faut impérativement conserver le matériel en bon état, ranger les jeux, les activités et les salles dont nous disposons.

Sorties et trajets

L'organisateur de l'accueil de loisirs est responsable de l'enfant à partir du moment où les parents le lui ont confié et où il le prend en charge.

La sécurité des enfants lors des transports doit être une préoccupation constante.

Les normes d'encadrement réglementaires doivent être respectées pendant le temps de transport.

Il est prévu par la réglementation de nommer un chef de trajet ou un chef de convoi pour les transports de groupe.

Il est impératif de faire la liste des enfants qui partent en sortie hors du Centre de Loisirs en double exemplaire, une pour le chef de groupe et une autre affichée dans le bureau de la Direction sur le tableau dédié à cela.

L'animateur doit prendre connaissance avec le chauffeur du déroulement du trajet (Itinéraire, lieux).

Se placer près de chaque issue de secours

Recommandations aux enfants pour un bon déroulement du voyage (ex : ne pas se lever...)

Veiller à ce que les enfants restent assis, ne pas encombrer l'allée du car avec des sacs.

Compter les enfants et faire l'appel nominatif quand on part en groupe, fait partie du rôle responsable de l'animateur.

Hygiène et sécurité

En matière de santé, les parents doivent être informés sans délai de tout accident ou maladie survenus à leur enfant.

Si l'enfant suit un traitement médical, l'ordonnance du médecin doit nous être fournie, les médicaments dans leur emballage d'origine doivent être marqués au nom de l'enfant

Les animateurs doivent informer la Directrice de tous les moindres bobos pour pouvoir en informer à son tour les familles.

Les soins portés aux enfants, ainsi que les traitements sont faits par les animateurs permanents ou bien les animateurs nommés par la Directrice.

Tous les soins sont portés dans le registre infirmerie, une liste des produits et du matériel recommandé est affichée au lieu où est la pharmacie.

Nous devons tenir une liste des enfants allergiques

Intervention auprès des enfants

Aucun jeu ne peut se jouer sans règles, les vieux débats entre le laxisme et l'autoritarisme sont depuis longtemps dépassés.

Nul ne conteste plus l'importance de s'appuyer sur le cadre réglementaire pour assurer la sécurité physique et morale des jeunes accueillis sur les structures et donner aux familles les garanties qu'elles sont en droit d'attendre

Connaitre les règles ne suffit pas, nous devons nous poser des questions régulièrement, beaucoup de question ne trouvant pas de réponse dans les textes, elles ne peuvent être traitées qu'en faisant appel au bon sens de chacun.

2. Fonctionnement par période

Période des Mercredis :

Les Mercredis sont découpés par cycle entre chaque période de vacances scolaires.

Le Mercredi étant un jour au milieu de la semaine scolaire, nous privilégions un rythme d'activités moins soutenu.

Nous proposons un programme avec des différentes activités par tranches d'âges, ainsi que des espaces pour jouer et se reposer.

En fonction du calendrier des manifestations du territoire, des sorties peuvent être mises en place.

Le programme des activités du Mercredi est uniquement disponible par affichage sur le Centre.

Période des petites vacances :

Des plannings thématiques d'activités sont proposés en amont par l'équipe pédagogique, ces derniers sont distribués aux familles lors des réservations des journées.

En plus des activités traditionnelles, une sortie par groupe et par semaine est systématiquement mise en place.

Des projets d'animation peuvent être organisés pour s'impliquer dans manifestation locale.

Sur la période d'hiver et de printemps des mini-séjours peuvent être mis en place en fonction de la demande ou des projets de l'équipe.

Période des grandes vacances :

Les plannings de l'été sont élaborés un mois à l'avance pour permettre d'avoir le plus d'activités à proposer aux enfants et aux jeunes, pour permettre une meilleure organisation de leurs vacances.

Sur cette période sont également proposée une sortie par semaine et par tranche d'âge.

Pour les préados ados, il est possible de sortir plusieurs fois par semaine en fonction du projet du groupe.

Des mini séjours sont proposés en Juillet et Août pour les moyens grands et les ados.

Des veillées à thème sont organisées avec possibilité de dormir sur le Centre.

Mise en place de sports vacances pour les 10/15 ans.

De façon générale pour chaque période sont mises en place des rencontres inter structures, une sollicitation du tissu associatif et économique du territoire.

Une volonté également de participer au projet d'animation local en tant qu'acteur ou simple spectateur.